

Le droit au déréférencement



Déréférencer un contenu dans un moteur de recherche

Les internautes peuvent saisir les moteurs de recherche de demandes de déréférencement d'une page web associée à leurs nom et prénom.

Ces situations qui peuvent vous conduire à demander votre déréférencement...

- " Des propos diffamatoires sont diffusés sur un blog "
- " En tapant mon nom, je découvre l'un de mes anciens CV "
- " Des informations concernant ma religion sont diffusées "
- " Une photo de moi mineur me porte préjudice "

Comment faire concrètement ?

1 Rechercher le formulaire ou les coordonnées du moteur de recherche

Les principaux moteurs de recherche mettent à disposition un formulaire de demande de suppression de résultat(s) de recherche. Pour exercer vos droits auprès des autres moteurs de recherche, la demande doit être adressée par écrit.

Moteur de recherche	Formulaire ou Contact
BING	Formulaire de demande
GOOGLE	Formulaire de demande
IXQUICK	Surfboard Holding B.V. Postbus 1079 3700 BB Zeist Pays-Bas
YAHOO	Formulaire de demande
AUTRES MOTEURS	Consultez notre fiche pratique qui vous aidera à retrouver les coordonnées d'un site/moteur de recherche

2 Écrire au moteur de recherche

Adresser au moteur de recherche une demande qui concerne le déréférencement d'un contenu vous concernant dans la liste de résultats.

Joignez une copie lisible d'un document validant votre identité. Celle-ci permet de prouver votre identité auprès du moteur de recherche et d'éviter les usurpations d'identité. Attention, le moteur de recherche ne doit pas vous demander des pièces justificatives abusives et disproportionnées par rapport à votre demande.

3 Conserver une copie de vos démarches

Il existe plusieurs façons de réaliser une capture d'écran :

Sur PC : la touche « impr écran » en haut à droit de votre clavier (PC) ou grâce au raccourci clavier ou en recherchant « outil capture » dans la barre de recherche Windows.

Sur Mac : appuyez sur la touche cmd + MAJUSCULE + 4 Dans quel délai puis-je obtenir la réponse ? En cas de non-réponse ou de réponse insatisfaisante, vous pouvez adresser une plainte à la CNIL par courrier ou en ligne en sélectionnant l'onglet "vous souhaitez effacer des résultats affichés dans les moteurs de recherche".

Dans quel délai puis je obtenir la réponse ?

En cas de non-réponse ou de réponse insatisfaisante, vous pouvez **adresser une plainte à la CNIL** par courrier **ou en ligne** en sélectionnant l'onglet "vous souhaitez effacer des résultats affichés dans les moteurs de recherche".

Les limites au droit au déréférencement

Le déréférencement consiste à supprimer certains résultats figurant dans la liste de ceux affichés par un moteur de recherche après une requête effectuée sur la base de données relative à une personne.

Cette suppression ne signifie pas l'effacement de l'information sur le site internet source. Le contenu original reste ainsi inchangé et est toujours accessible via les moteurs de recherche en utilisant d'autres mots clés de recherche ou en allant directement sur le site à l'origine de la diffusion.

Si le moteur de recherche estime qu'une demande est manifestement abusive, il peut ne pas y donner suite.



FICHE PRATIQUE



INFOGRAPHIE

